



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

21.08.2026

L'an deux mil vingt six

Le premier septembre à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement

convocé, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – BOISSELIER Françoise – BONNIN Christine –
CHOLLET Valérie – JUIF Agnès – MARTINAUD Ludivine – NAVET
Pauline – PORTIER Sergiane
MM DENIZOT Alain – GIBault Stéphane – GODIGNON Michel

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 11

votants : 13

Excusés : Mme PENAULT Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline
M ANDRIAUX Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non Excusés : Mmes BODIN Marie, CHATAIN Emeline – SENDEL Nadine
M SILVERT Jean-Pierre

Choix des colis de Noël : 2026-31

Les membres du Conseil d'administration se voient remettre les propositions de colis, transmises par
chaque prestataire, pour les aider dans leur choix. Après avoir étudié et échangé sur chacune des
prestations, l'assemblée délibérante choisit à l'unanimité les colis présentés par l'ESAT Le VERNET
Industriel – APEI Saint Amand Montrond. La boulangerie « Les délices d'ORVAL » complètera le
présent par des chocolats et biscuits.

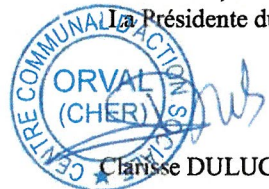
La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme,

A ORVAL, le 2 Septembre 2026

La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 4 Septembre 2026



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

21.08.2026

L'an deux mil vingt six

Le premier septembre à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement

conviqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – BOISSELIER Françoise – BONNIN Christine –
CHOLLET Valérie – JUIF Agnès – MARTINAUD Ludivine – NAVET
Pauline – PORTIER Sergiane
MM DENIZOT Alain – GIBAUT Stéphane – GODIGNON Michel

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 11

votants : 13

Excusés : Mme PENAULT Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline
M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non Excusés : Mmes BODIN Marie, CHATAIN Emeline - SENDEL Nadine
M SILVERT Jean-Pierre

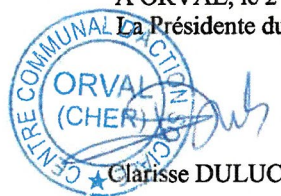
Règlement interieur de l'accueil extrascolaire: 2026-32

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS, après avoir pris connaissance de l'avenant
proposé, demandent à ce que soit rajouté le point suivant « aucun remboursement ne pourra plus être
envisagé pour les tickets de garderie à compter du 2 Septembre 2026, date de mise en œuvre du
présent avenant. L'assemblée délibérante valide à l'unanimité.

La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 2 Septembre 2026
La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 4 Septembre 2026



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

21.08.2026

L'an deux mil vingt six

Le premier septembre à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement

convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – BOISSELIER Françoise - BONNIN Christine –
CHOLLET Valérie - JUIF Agnès – MARTINAUD Ludivine – NAVET
Pauline - PORTIER Sergiane
MM DENIZOT Alain – GIBAUT Stéphane – GODIGNON Michel

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 11

votants : 13

Excusés : Mme PENAULT Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline

M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non Excusés : Mmes BODIN Marie, CHATAIN Emeline - SENDEL Nadine

M SILVERT Jean-Pierre

**Remboursement des dépenses d'achat par un agent de 2 plaques de commande de WC ainsi que
de la bâche de la gloriette pour la Résidence Sully : 2026-33**

Certains produits sont achetés sur des sites internet qui refusent d'ouvrir des comptes aux collectivités.

Afin de pouvoir remplacer les supports existants cassés ou dégradés, la Directrice du CCAS a fait
l'avance des frais pour un montant global de 137.32€ TTC réparti comme suit :

- Les 2 commandes de WC : 52.34€TTC
- La bâche de la gloriette : 84.98€TTC.

Les membres du Conseil d'administration valident à l'unanimité le remboursement à l'agent.

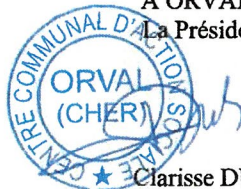
La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme,

A ORVAL, le 2 Septembre 2026

La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 4 Septembre 2026



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

Envoyé en préfecture le 03/09/2026

Reçu en préfecture le 03/09/2026

Publié le

ID : 018-261800304-20260901-DELIB20260934-DE



CONVOCATION :

21.08.2026

L'an deux mil vingt six

Le premier septembre à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement

convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – BOISSELIER Françoise – BONNIN Christine –
CHOLLET Valérie – JUIF Agnès – MARTINAUD Ludivine – NAVET
Pauline – PORTIER Sergiane
MM DENIZOT Alain – GIBAUT Stéphane – GODIGNON Michel

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 11

votants : 13

Excusés : Mme PENAULT Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline
M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non Excusés : Mmes BODIN Marie, CHATAIN Emeline – SENDEL Nadine
M SILVERT Jean-Pierre

Remboursement des frais d'inscription au centre de loisirs durant la période estivale : 2026-34

3 familles ont sollicité pour des raisons médicales (absence justifiée par un certificat médical), le
remboursement des frais d'inscription de leur(s) enfant(s) durant la période estivale :

- Un enfant a été absent du 7 au 10 Juillet 2026 (4 jours) soit : 34.40€

L'assemblée délibérante a validé à l'unanimité ce remboursement.

- Un enfant a été absent du 13 au 16 Juillet 2026 (4 jours) soit 34.40€

L'assemblée délibérante a validé à l'unanimité ce remboursement.

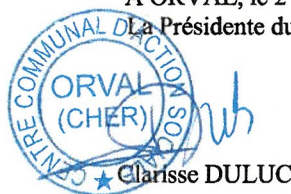
- Deux enfants ont été absents du 7 au 14 Août 2026 (6 jours par enfant) soit 103.20€ au total

Les membres du Conseil d'Administration ont voté de la manière suivante : 3 voix « contre », 2
abstentions et 8 voix « pour ».

La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 2 Septembre 2026
La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 4 Septembre 2026



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

RÉPUBLIQUE

Centre Communal d'Action

2, rue de la mairie

18200 ORVAL

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

Envoyé en préfecture le 03/09/2026

Reçu en préfecture le 03/09/2026

Publié le

ID : 018-261800304-20260901-DELIB20260935-DE



CONVOCATION :

21.08.2026

L'an deux mil vingt six

Le premier septembre à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement

conviqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – BOISSELIER Françoise - BONNIN Christine –
CHOLLET Valérie - JUIF Agnès – MARTINAUD Ludivine – NAVET
Pauline - PORTIER Sergiane
MM DENIZOT Alain – GIBAUT Stéphane – GODIGNON Michel

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 11

votants : 13

Excusés : Mme PENAULT Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline
M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non Excusés : Mmes BODIN Marie, CHATAIN Emeline - SENDEL Nadine
M SILVERT Jean-Pierre

Remboursement des tickets de garderie du centre de loisirs: 2026-35

Madame La Présidente du CCAS informe l'assemblée qu'une famille sollicite le remboursement des tickets de garderie utilisés avant la mise en place du « Portail Familles » il y a un an. 4 tickets à 1.50€ soit un montant total de 6€ demandé par la famille.

Les membres du Conseil d'administration du CCAS valident de la manière suivante : 4 voix
« contre », une abstention et 8 voix « pour ».

La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 2 Septembre 2026
La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 4 Septembre 2026



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

21.08.2026

L'an deux mil vingt six

Le premier septembre à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement

convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – BOISSELIER Françoise - BONNIN Christine –
CHOLLET Valérie - JUIF Agnès – MARTINAUD Ludivine – NAVET
Pauline - PORTIER Sergiane
MM DENIZOT Alain – GIBAUT Stéphane – GODIGNON Michel

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 11

votants : 13

Excusés : Mme PENAULT Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline
M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non Excusés : Mmes BODIN Marie, CHATAIN Emeline - SENDEL Nadine
M SILVERT Jean-Pierre

Validation des bons de chauffage et des conditions d'attribution pour l'hiver 2026/2027: 2026-36

Madame La Présidente du CCAS présente à l'assemblée le montant de l'aide octroyée les années
passées ainsi que les modalités d'obtention de celle-ci. Après avoir échangé, l'assemblée délibérante
valide à l'unanimité que cette aide n'existera plus dans ces termes à l'avenir, d'autres dispositifs
existent déjà pour soulager les foyers sur cette charge courante.

La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 2 Septembre 2026
La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 4 Septembre 2026



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

21.08.2026

L'an deux mil vingt six
Le premier septembre à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – BOISSELIER Françoise – BONNIN Christine –
CHOLLET Valérie – JUIF Agnès – MARTINAUD Ludivine – NAVET
Pauline – PORTIER Sergiane
MM DENIZOT Alain – GIBAUT Stéphane – GODIGNON Michel

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 11

votants : 13

Excusés : Mme PENAULT Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline
M ANDRIAUX Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non Excusés : Mmes BODIN Marie, CHATAIN Emeline – SENDEL Nadine
M SILVERT Jean-Pierre

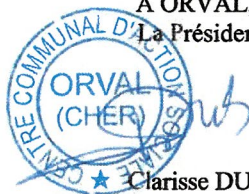
Enquêtes de satisfaction : 2026-37

Comme chaque année, en réponse à la démarche qualité engagée par la collectivité, les membres du Conseil d'Administration du CCAS sont sollicités pour aller à la rencontre des bénéficiaires des services et établissements gérés par le CCAS. L'objectif de cette démarche est de pouvoir recueillir l'avis des personnes et ainsi faire évoluer positivement les prestations proposées. L'assemblée délibérante accepte à l'unanimité de s'engager dans la réalisation de cette tâche, charge au service administratif du CCAS de veiller à la disponibilité de chaque membre du Conseil d'Administration du CCAS et de planifier le nombre de visites en fonction de cet élément.

La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 2 Septembre 2026
La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 4 Septembre 2026



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

21.08.2026

L'an deux mil vingt six

Le premier septembre à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement

convoué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – BOISSELIER Françoise - BONNIN Christine –
CHOLLET Valérie - JUIF Agnès – MARTINAUD Ludivine – NAVET
Pauline - PORTIER Sergiane
MM DENIZOT Alain – GIBAUT Stéphane – GODIGNON Michel

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 11

votants : 13

Excusés : Mme PENAULT Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline

M ANDRIAUX Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non Excusés : Mmes BODIN Marie, CHATAIN Emeline - SENDEL Nadine

M SILVERT Jean-Pierre

Dossiers d'aide sociale : 2026-38

La Directrice du CCAS présente 2 dossiers d'aide sociale hébergement d'un couple domicilié sur la commune et accueilli depuis le début de l'année à l'EHPAD de Châteaumeillant. Au vu des éléments recueillis, l'assemblée délibérante valide à l'unanimité ces 2 demandes.

La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme,

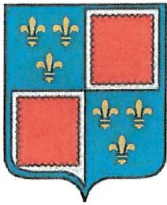
A ORVAL, le 2 Septembre 2026

La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 4 Septembre 2026



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

21.08.2026

L'an deux mil vingt six

Le premier septembre à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement

convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – BOISSELIER Françoise - BONNIN Christine –
CHOLLET Valérie - JUIF Agnès – MARTINAUD Ludivine – NAVET
Pauline - PORTIER Sergiane
MM DENIZOT Alain – GIBAUT Stéphane – GODIGNON Michel

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 11

votants : 13

Excusés : Mme PENAULT Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline
M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non Excusés : Mmes BODIN Marie, CHATAIN Emeline - SENGEL Nadine
M SILVERT Jean-Pierre

Encaissement de dons: 2026-39

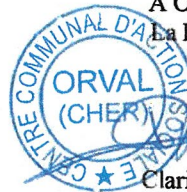
Suite à la prestation « barbecue » qui s'est déroulée à la Résidence Sully le 2 Juillet 2026, des
personnes y participant ont fait un don au CCAS d'un montant global de 386€.

Les membres du Conseil d'administration du CCAS valident à l'unanimité l'encaissement.

La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 2 Septembre 2026
La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 4 Septembre 2026